

MAIRIE DE MOUHET

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 2/03/2020.

Présents : Mmes Josiane COUVE, Valérie DEJOIE, Isabelle GUILLOU
Mrs Julien DELORME, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Jean-Christophe PLANTUREUX, Mikaël REIGNOUX, Emmanuel ROULLET (jusqu'à la Délibération sur le Compte Administratif) , Philippe TOURATIER, Jean-Louis TOUZEAU;

Absent Excusé : Emmanuel ROULLET (à partir de la délibération sur l'Affectation de résultats donne pouvoir à Jean-Marie LAVILLONNIERE)

- Délibération Redevance Occupation du Domaine Public France Telecom 2022
- Délibération d'attribution de subventions aux associations 2022
- Délibération subvention Fond d'aide aux jeunes et Fond Solidarité Logement
- Vote des taux d'imposition 2022
- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2021
- Délibération pour l'approbation du Compte Administratif 2021
- Délibération pour l'affectation de résultat 2021
- Vote du Budget 2022
- Délibération Mérule
- Demande d'aliénation de chemin, Rhodes

Informations Diverses :

- Chauffage lotissement Maurice Denis
- Point sur les charges transférées CDC MOVA (voirie)
- Protection sociale complémentaire
- Info école

Jean-Louis TOUZEAU a été élu secrétaire de séance.

- Validation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal,

Validation à l'unanimité et signature du compte-rendu de la séance du 28 janvier 2022

Ordre du Jour :

Délibération Redevance Occupation du Domaine Public France Telecom 2022-

Le Conseil approuve à l'unanimité la redevance de 1 505€ de France Telecom pour 2022

Délibération d'attribution de subventions aux associations 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2022 aux associations. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

Nom association	Subventions proposées
ANACR Saint Benoit du Sault	80,00 €
CHORANIMUS	80,00 €
Comité des Fêtes	5 100,00 €
Familles Rurales Mouhet	800,00 €
ancienne de l'anglin	80,00€
Société de Pêche Le Devon	350,00 €
Prévention Routière	80,00 €
Société Communale de Chasse	350,00 €
FNACA	80,00 €
ADS	80,00 €
Festiv'en Marche	350,00 €
Fédération Randonnée	50,00 €
Comité de défense gare argenton sur creuse	20,00 €
eaux vives	200,00 €
TOTAL	7 800,00 €

- **Délibération subvention Fond d'aide aux jeunes et Fond Solidarité Logement**

N'ayant pas reçu les montants exacts de ces fonds, le Conseil propose de repousser le vote à la prochaine réunion.

- **Vote des taux d'imposition 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

TFPB : 33.31 %

TFPNB : 49.06%

- **Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2021**

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021 du trésorier.

- **Délibération pour l'approbation du Compte Administratif 2021**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 présenté par Jean-Louis TOUZEAU

- **Délibération pour l'affectation de résultat 2021**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2021 pour 65 888,90€ en report à nouveau en fonctionnement et 54 522,11€ en réserve en investissement.

- **Vote du Budget 2022**

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2022 équilibré à 370 903.51€ pour la section d'investissement et 524 366.90€ la section de Fonctionnement

- **Délibération Mérule**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a eu des mérules sur une partie d'un terrain sur Mouhet.

Les travaux nécessaires ont été faits et la déclaration également.

Il convient de délibérer afin de délimiter la zone concernée par la présence de mérules ;

Le Conseil approuve à l'unanimité la délimitation de cette zone.

Le plan est joint en annexe à la délibération.

- **Demande d'aliénation de chemin, Rhodes**

Mme THOMAS nous a fait une demande d'aliénation du chemin des Grands Chézeaux à Rhodes.

Le chemin étant au milieu de ces terres et avec aucun accès extérieur, le Conseil approuve l'aliénation à l'unanimité.

Une enquête publique sera programmée.

- **Questions diverses.**

- **Chauffage lotissement Maurice Denis**

Compte tenu des frais de réparation des chaudières fioul au lotissement Maurice Denis, le Maire a demandé des devis à une entreprise.

Deux propositions s'offrent à nous :

Chaudière à gaz ou pompes à chaleur réversible. La différence de prix est conséquence mais vu l'évolution des énergies actuelles il sera préférable d'opter pour la seconde.

Il est demandé à la secrétaire de se renseigner sur les éventuelles aides proposées aux communes et de refaire le point ensuite avec tous ces éléments.

- **Point sur les charges transférées CDC MOVA (voirie)**

Mr le Maire a remis à chaque élu un dossier concernant la réévaluation des compensations dans le cadre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférés.

Après explications des différents changements et des choix proposés, le conseil Municipal débat du sujet.

Il est demandé de choisir plus particulièrement sur l'intégration ou non des compétences viaires dans la CLECT.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la proposition d'attribution de compensation SANS voirie.

- **Protection sociale complémentaire**

La secrétaire explique qu'il est nécessaire de s'informer sur la Protection Sociale Complémentaire et d'en débattre.

En effet, la mutuelle et la prévoyance vont devenir obligatoires pour les agents.

Le Conseil débat sur le sujet.

Il n'y a pas d'objection de se rallier au service du centre de gestion pour les appels d'offres. Certains élus ne sont pas d'accord pour l'obligation de la complémentaire.

Ce devrait être à l'agent de prendre une complémentaire.

- **Info école**

Le Maire informe le conseil des dernières réunions du Comité Syndical et du Conseil des écoles.

Il a été relevé par un parent que les enfants se lavent les mains à l'eau froide et demande pourquoi pas d'eau tiède en 2022.

Le conseil prend note des remarques.

-Elections

Répartition des bureaux

8h00/11h30 : Jean-Louis TOUZEAU Président, Valérie DEJOIE, Julien DELORME

11h30/15h00 : Isabelle GUILLOU, Michel DELORME, Jean-Marie LAVILLONNIERE

15h00-19h00 : Josiane COUVE, Philippe TOURATIER, Emmanuel ROULLET, Mikaël REIGNOUX

Clôture de la séance à 22h00

Mouhet, le 5 avril 2022

Le Maire,

Signatures

COUVE Josiane		PLANTUREUX Jean-Christophe	
DEJOIE Valérie		REIGNOUX Mikaël	
DELORME Julien		ROULLET Emmanuel	
DELORME Michel		TOURATIER Philippe	
GUILLOU Isabelle		TOUZEAU Jean-Louis	
LAVILLONNIERE Jean-Marie			